



Marseille le 28 aout 2012 - Une infirmiere ramene dans un couffin le nourrisson qui avait ete enleve dans la nuit, le 28 aout 2012 à l' hopital Saint Joseph de Marseille. L'enfant a ete retrouve mardi matin en bonne sante au domicile de sa ravisseuse, qui a reconnu les faits et qui a ete placee en garde a vue . — P.MAGNIEN / 20 MINUTES

JUSTICE

Marseille: Le procès d'une jeune femme pour enlèvement d'un nourrisson renvoyé à mardi

MIS À JOUR LE 04/01/16 À 17H47

Elle ne s'est pas présentée à l'audience...

Le procès d'une jeune femme, qui devait comparaître lundi pour l'enlèvement d'un nourrisson en août 2012 à la maternité Saint-Joseph (8e), a été renvoyé à mardi en raison de l'absence de l'accusée à l'ouverture de l'audience.

A lire aussi : [La jeune femme a reconnu les faits](#)

La jeune femme ne s'est pas présentée à l'audience

Le président des assises, Pascal Guichard, a renvoyé l'affaire à mardi, accédant à la demande de l'avocat de la défense. Julien Cazerès a indiqué qu'il avait eu « de grandes difficultés à joindre » sa cliente qui lui a cependant assuré qu'elle serait présente mardi.

Placée sous contrôle judiciaire, [elle devait comparaître libre](#). Elle a notamment expliqué son absence par la crainte que lui inspire l'engouement « médiatique » autour de ce dossier, a précisé l'avocat.

Fiona, une jeune fille aux parcours scolaire et professionnel chaotiques, âgée de 19 ans au moment des faits, avait enlevé un nourrisson le 27 août 2012 dans la maternité Saint-Joseph à Marseille. [L'enfant avait été retrouvé au bout de quelques heures](#), après le déclenchement d'un plan alerte enlèvement.

Fiona avait profité du sommeil de la maman du petit Zacharia pour prendre l'enfant dans son berceau. C'est une auxiliaire de puériculture qui, ne trouvant pas l'enfant, avait donné l'alerte. Les enquêteurs constataient sur les images de vidéosurveillance qu'une jeune femme correspondant au signalement de plusieurs témoins avait quitté l'établissement vers 22H40 avec un bébé dans les bras.

Dès le 28 au matin, le parquet de Marseille décidait d'activer [le plan alerte enlèvement](#) et c'est les parents de Fiona qui réagissaient à l'alerte et appelaient la police. Leur fille dont ils n'avaient plus de nouvelles depuis un mois venait de refaire surface avec un petit garçon, « Matéo » à qui elle avait tout juste donné naissance, disait-elle.

Elle avait pris la décision d'enlever un bébé pour attirer l'attention de ses parents

En perquisitionnant le domicile des parents, les policiers devaient trouver du matériel de puériculture, des paquets de couches et un cosy que Fiona s'était procurée les jours précédant l'enlèvement.

[Lors de l'instruction](#), elle a indiqué au juge qu'elle avait pris la décision d'enlever un bébé pour attirer l'attention de ses parents. Elle a expliqué qu'elle s'était peu à peu enfermée dans un mensonge, disant à son père et à sa mère qu'elle était enceinte. La jeune femme revenait alors de Corse où elle avait travaillé quelques mois comme saisonnière dans un restaurant près de Propriano en Corse-du-Sud.

L'expert psychiatre, qui a examiné la jeune femme durant l'enquête, n'a relevé « aucune anomalie mentale ou psychique mais un trouble grave de la personnalité » avec une tendance « au mensonge et à l'affabulation ».

Poursuivie pour [l'enlèvement d'un mineur de moins de 15 ans](#), elle encourt une peine de 30 ans de réclusion. Son procès devait initialement durer jusqu'à mercredi.